RESIN MILL EUROPE BV

Fiche de données de sécurité

Resin Bound PRO UVR Part A

Version 2.1 | Date de révision 19-10-2026 | Remplace la version 2.0 du 22-09-2026 | Langue FR

Établie conformément à l'annexe II du règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), tel que modifié par le règlement (UE) 2020/878. Version française de la master anglaise v2.1 du 19-10-2026 (base belge). Avant diffusion dans un autre État membre de l'UE, adapter les rubriques 1.4 et 15 et vérifier les exigences nationales.

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit	TRIXENE DP9C-587
Code produit	000000000062540316
Nom commercial	Resin Bound PRO UVR Part A
Autre identification	TRIXENE DP9C-587
Substance/mélange	Mélange

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée	Composant résine/polyol (Part A) pour systèmes polyuréthane bicomposants destinés aux revêtements en résine et granulats.
Utilisations déconseillées	Toute utilisation autre que celle décrite ci-dessus sans évaluation technique et analyse des risques appropriées.
Restriction d'utilisation	Réservé à un usage industriel et professionnel.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Propriétaire de la marque / reconditionneur (Royaume-Uni)	Resin Mill Ltd, Unit 7-8 The Ringway Centre, Beck Road, Huddersfield HD1 5DG, Royaume-Uni. Tel: +44 (0)1484 400855. E-mail: sales@resinmill.co.uk
Fournisseur mettant le produit sur le marché de l'UE	Resin Mill Europe BV, Diebeke 1A, 9500 Geraardsbergen, Belgique. BE 1038.772.901. Tel: +32 16 16 10 18. E-mail: hello@resinmill.eu
Personne compétente responsable de cette fiche de données de sécurité	hello@resinmill.eu

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Centre Antipoisons (Belgique)	070 245 245 (24 heures sur 24, 7 jours sur 7). Depuis l'étranger : +32 70 245 245.
Numéro d'urgence européen	112 (urgences vitales)
Contact fournisseur	+32 16 16 10 18 (du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au règlement (CE) no 1272/2008 [CLP], tel que modifié.

Classification	Substance ou mélange non dangereux.

2.2 Éléments d'étiquetage

Pictogramme de danger	Non requis
Mention d'avertissement	Non requis
Mentions de danger	Non requis

Conseils de prudence	Non requis

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun composant considéré comme persistant, bioaccumulable et toxique (PBT) ou très persistant et très bioaccumulable (vPvB) à une teneur de 0,1 % ou plus.

Les données du fournisseur n'identifient aucun composant considéré comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien pour l'environnement à une teneur de 0,1 % ou plus.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants / remarques	Aucun composant dangereux répondant aux critères de danger pour la santé ou l'environnement selon le cadre réglementaire de cette fiche de données de sécurité.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Protection des secouristes	Les secouristes veillent à leur propre protection et utilisent les vêtements de protection recommandés. En cas d'exposition possible, voir la rubrique 8 pour l'équipement de protection individuelle spécifique.
Inhalation	Transporter à l'air frais. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.
Contact avec la peau	Laver au savon et à grande eau.
Contact avec les yeux	Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Ingestion	Rincer la bouche à l'eau. Si la personne est pleinement consciente, faire boire un verre d'eau. Ne pas faire vomir sauf sur avis d'un médecin ou d'un centre antipoisons. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Ne pas donner de lait ni de boissons alcoolisées.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes	Aucun symptôme connu ou attendu. Voir la rubrique 11 pour des informations plus détaillées. Consulter un médecin en cas d'apparition de symptômes.
Risques	Pas d'information disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

La procédure de premiers secours est établie en concertation avec le médecin du travail. Pour un avis spécialisé, les médecins peuvent contacter le Centre Antipoisons. Traiter de façon symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Utiliser des moyens d'extinction adaptés aux conditions locales et à l'environnement. Mousse résistant à l'alcool, dioxyde de carbone (CO2), poudre sèche, sable ou eau pulvérisée.
Moyens d'extinction inappropriés	Jet d'eau à grand débit.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers pendant la lutte contre l'incendie	La combustion produit des fumées irritantes.
Produits de combustion dangereux	Dioxyde de carbone (CO2) et monoxyde de carbone.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection	Porter une tenue de protection complète et un appareil respiratoire autonome.
Informations complémentaires	Procédure standard pour les incendies d'origine chimique.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	Assurer une ventilation adéquate. Évacuer le personnel vers des zones sûres. Le produit peut rendre les surfaces glissantes.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Aucune précaution particulière pour l'environnement n'est requise. Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage	Essuyer avec un matériau absorbant (par ex. chiffon ou non-tissé). Conserver dans des récipients appropriés et fermés en vue de l'élimination.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Se référer aux mesures de protection énumérées aux rubriques 7 et 8. Pour l'élimination, voir la rubrique 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger	Pour la protection individuelle, voir la rubrique 8. Aucune mesure particulière requise.
Protection contre l'incendie et l'explosion	Mesures habituelles de prévention des incendies.
Mesures d'hygiène	Pratiques générales d'hygiène industrielle.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Locaux de stockage et récipients	Conserver le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien ventilé. Protéger de l'humidité. Après utilisation partielle, refermer soigneusement l'emballage d'origine. Le produit est sensible à l'humidité.
Stockage en commun	Aucune restriction particulière pour le stockage avec d'autres produits.
Stabilité au stockage	Pas de décomposition si le produit est stocké et utilisé conformément aux prescriptions.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir la rubrique 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

La fiche de données de sécurité du fournisseur n'identifie aucune substance assortie de valeurs limites d'exposition professionnelle.

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques	Assurer un renouvellement d'air et/ou une aspiration suffisants dans les locaux de travail.
Protection des yeux/du visage	Lunettes de sécurité à coques ou lunettes de sécurité avec protections latérales conformes à la norme EN 166.

Protection des mains	Utiliser des gants de protection chimique appropriés. Remplacer les gants au moindre signe de dégradation ou de perméation. Confirmer les propriétés de perméation auprès du fournisseur de gants. Les gants doivent être conformes à la norme EN 374 et aux exigences applicables en matière d'EPI.
Protection de la peau/du corps	Combinaison de protection.
Protection respiratoire	Aucune protection respiratoire individuelle n'est normalement requise pour le produit tel que fourni.
Mesures de protection	Ces recommandations s'appliquent au produit tel que fourni. Respecter les exigences locales/nationales applicables et l'analyse des risques propre à la tâche pour le choix des mesures de protection.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect / état physique	Liquide
Couleur	Jaune clair
Odeur	Légère
Seuil olfactif	Pas de données disponibles
pH	Pas de données disponibles
Point/intervalle de fusion	Pas de données disponibles
Point/intervalle d'ébullition	Pas de données disponibles
Point d'éclair	>250 °C (coupelle fermée)
Taux d'évaporation	Pas de données disponibles
Indice de combustion	Pas de données disponibles
Limite supérieure d'inflammabilité / d'explosivité	Pas de données disponibles
Limite inférieure d'inflammabilité / d'explosivité	Pas de données disponibles
Pression de vapeur	Pas de données disponibles
Densité de vapeur relative	Pas de données disponibles
Densité relative	0,95 - 1,05 (25 °C)
Masse volumique	0,95 - 1,05 g/cm^3 (25 °C)
Solubilité dans l'eau	Pas de données disponibles
Solubilité dans d'autres solvants	Pas de données disponibles
Coefficient de partage n-octanol/eau	Pas de données disponibles
Température d'inflammation	Pas de données disponibles
Température de décomposition	Pas de données disponibles
Viscosité dynamique	1 500 - 2 500 mPa.s (25 °C)
Viscosité cinématique	Pas de données disponibles
Propriétés explosives	Pas de données disponibles
Propriétés comburantes	Pas de données disponibles

9.2 Autres informations

TDAA (SADT)	Pas de données disponibles

Matières auto-échauffantes	Pas de données disponibles
Vitesse de corrosion des métaux	Pas de données disponibles
Auto-inflammation	Pas de données disponibles

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité	Stable dans les conditions de stockage recommandées.
10.2 Stabilité chimique	Pas de décomposition si le produit est stocké et utilisé conformément aux prescriptions.
10.3 Possibilité de réactions dangereuses	Aucun danger particulier à signaler.
10.4 Conditions à éviter	Pas de données disponibles.
10.5 Matières incompatibles	Pas de données disponibles.
10.6 Produits de décomposition dangereux	Aucun produit de décomposition dangereux connu.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë	Non classé faute de données.
Corrosion/irritation cutanée	Non classé faute de données.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Non classé faute de données.
Sensibilisation cutanée	Non classé faute de données.
Sensibilisation respiratoire	Non classé faute de données.
Mutagénicité sur les cellules germinales	Non classé faute de données.
Cancérogénicité	Non classé faute de données.
Toxicité pour la reproduction	Non classé faute de données.
STOT exposition unique	Non classé faute de données.
STOT exposition répétée	Non classé faute de données.
Danger par aspiration	Non classé faute de données.
Informations complémentaires	Le produit lui-même n'a pas été testé.

11.2 Informations sur les autres dangers

11.2.1 Propriétés perturbant le système endocrinien	La fiche de données de sécurité du fournisseur n'identifie aucun composant considéré comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien pour l'environnement à une teneur de 0,1 % ou plus. Aucune information complémentaire propre au produit n'est disponible concernant les propriétés perturbant le système endocrinien pour la santé humaine.
11.2.2 Autres informations	Pas d'information complémentaire disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité	Pas de données disponibles.
12.2 Persistance et dégradabilité	Pas de données disponibles.
12.3 Potentiel de bioaccumulation	Pas de données disponibles.

12.4 Mobilité dans le sol	Pas de données disponibles.
12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB	Cette substance/ce mélange ne contient aucun composant considéré comme PBT ou vPvB à une teneur de 0,1 % ou plus.
12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien	D'après les données du fournisseur, aucun composant n'est identifié comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien pour l'environnement à une teneur de 0,1 % ou plus.
12.7 Autres effets néfastes	Un danger pour l'environnement ne peut être exclu en cas de manipulation ou d'élimination non conforme. Ce produit n'a pas d'effet écotoxicologique connu. Le produit lui-même n'a pas été testé. Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit	Éliminer les déchets dans une installation agréée conformément aux réglementations locales et nationales. Peut être mis en décharge ou incinéré dans le respect des réglementations locales.
Emballages contaminés	Éliminer comme un produit non utilisé. Apporter les récipients vides dans un centre agréé pour recyclage ou élimination. Ne pas réutiliser les récipients vides.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Mode	Numéro ONU	Désignation officielle de transport	Classe de danger	Groupe d'emballage	Dangers pour l'environnement
ADN	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé comme marchandise dangereuse
ADR	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé comme marchandise dangereuse
RID	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé comme marchandise dangereuse
IMDG	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé comme marchandise dangereuse
IATA	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé comme marchandise dangereuse

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur : marchandise non dangereuse ; tenir à l'écart des denrées alimentaires. 14.7 Transport en vrac conformément aux instruments de l'OMI : sans objet pour le produit tel que fourni.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH UE	Règlement (CE) no 1907/2006, y compris l'annexe II telle que modifiée par le règlement (UE) 2020/878 de la Commission.

CLP UE	Règlement (CE) no 1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage, tel que modifié.
Réglementation belge relative aux agents chimiques au travail	Code du bien-être au travail, Livre VI, Titre 1 (agents chimiques), tel qu'applicable à l'analyse des risques et aux mesures de prévention sur le lieu de travail.
Liste candidate REACH / annexe XIV	Aucune obligation d'autorisation n'est identifiée pour ce produit dans la fiche de données de sécurité du fournisseur.
Polluants organiques persistants	Sans objet, d'après la fiche de données de sécurité du fournisseur.
Substances appauvrissant la couche d'ozone	Règlement (UE) 2024/590 : sans objet, d'après la fiche de données de sécurité du fournisseur.
Tableaux de la Convention sur les armes chimiques	Sans objet, d'après la fiche de données de sécurité du fournisseur.
Restrictions REACH	Les restrictions pertinentes de l'annexe XVII doivent être prises en compte lorsqu'elles s'appliquent à l'utilisation prévue.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Pas de données disponibles auprès du fournisseur de matière première.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Abréviations

ADN : Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures. ADR : Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route. CLP : classification, étiquetage et emballage. PBT : persistant, bioaccumulable et toxique. vPvB : très persistant et très bioaccumulable. FDS : fiche de données de sécurité. SVHC : substance extrêmement préoccupante.

Données sources et base de la révision

Master technique	UBE Urethanes UK Ltd., fiche de données de sécurité TRIXENE DP9C-587, version 1.0, révision du 25-07-2025, FDS no 203000018557.
Base de l'adaptation UE	UBE n'édite pas de FDS UE distincte pour cette qualité. Le contenu technique de la FDS britannique actuelle du fournisseur a été conservé ; la structure REACH/CLP de l'UE et les informations belges relatives au fournisseur, aux urgences et à la réglementation ont été ajoutées par Resin Mill Europe BV.
Base de l'identité du produit	Confirmation de Resin Mill : Resin Bound PRO UVR Part A est du TRIXENE DP9C-587 reconditionné sans additif ni modification. Les informations de composition à l'appui, fournies par le fournisseur de matière première, sont conservées séparément dans le dossier technique.
Remplace	Fiche de données de sécurité Resin Mill Part A version 2.0, révision du 22-09-2026.
Révision	Version 2.1, 19-10-2026 : numéro de téléphone du fournisseur aux rubriques 1.3 et 1.4 remplacé par +32 16 16 10 18 (du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h) ; aucune modification des informations sur les dangers, de la classification ni des mesures de protection. Version 2.0, 22-09-2026. Modifications par rapport à la version 1.0 : structure alignée sur le règlement (UE) 2020/878 ; matière première identifiée comme TRIXENE DP9C-587 ; fournisseur UE et personne compétente ajoutés ; informations d'urgence belges ajoutées ; rubriques 11.2 et 12.6 ajoutées ; formulation du stockage du produit conditionné clarifiée ; références de la rubrique 15 actualisées. Les certificats propres à chaque lot sont conservés séparément dans le dossier technique.
Version linguistique	Version française de la master anglaise v2.1, éditée par Resin Mill Europe BV le 19-10-2026. En cas de doute, la master anglaise fait foi.

Clause de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité reposent sur les informations actuelles du fournisseur et décrivent le produit du point de vue des exigences de sécurité. Elles sont destinées à guider la manipulation, l'utilisation, la transformation, le stockage, le transport, l'élimination et le rejet en sécurité du

matériau identifié et ne constituent pas une spécification de qualité. Elles ne concernent que le matériau désigné et peuvent ne pas être valables en cas d'utilisation en combinaison avec d'autres matériaux ou dans des procédés non décrits dans ce document.

Fin de la fiche de données de sécurité